

Mise en garde

Le document ci-après reproduit les résolutions et actes du conseil d'arrondissement. Malgré nos efforts pour les reproduire fidèlement, il est possible que certaines erreurs se soient glissées ou que certaines informations ne soient pas exactes ou complètes et nous nous en excusons. En aucun cas, des extraits de ce site ne peuvent être utilisés à des fins de contestation juridique ou de preuve. Seuls des documents émis par la Secrétaire de l'arrondissement et portant le sceau sont authentiques et font preuve de leur contenu.

Copie authentique du procès-verbal des séances et des actes du conseil d'arrondissement peut être obtenue en s'adressant au Secrétaire de l'arrondissement.



**Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement
tenue le lundi 17 juin 2019 à 9 h
530, avenue Davaar à Outremont**

PRÉSENCES :

M. Philippe Tomlinson, Maire de l'arrondissement
Mme Valérie Patreau, Conseillère du district de Joseph-Beaubien
Mme Fanny Magini, Conseillère du district de Jeanne-Sauvé

AUTRES PRÉSENCES :

Me Julie Desjardins, Secrétaire d'arrondissement et Chef de division – soutien administratif
Mme Mélanie Dinel, Secrétaire recherchiste et Secrétaire substitut d'arrondissement
Mme Marie-Claude Leblanc, Directrice de l'arrondissement
Mme Anne-Marie Poitras, Directrice par intérim de la culture, des sports, des loisirs et du développement social

ABSENCES :

M. Jean-Marc Corbeil, Conseiller du district Robert-Bourassa
Mme Mindy Pollak, Conseillère du district de Claude-Ryan

10.01 - OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le président déclare la séance ouverte à 9 h 02.

10.02 - MOT DU MAIRE ET DES ÉLUS(ES)

Le président invite les membres du conseil qui désirent prendre la parole à s'exprimer.

AUCUNE INTERVENTION.

CA19 16 0238

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT DU 17 JUIN 2019, 9 H

Il est proposé par Philippe Tomlinson

appuyé par Valérie Patreau

D'ADOPTER l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement du 17 juin 2019, 9 h, tel que proposé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

10.03

10.04 - PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS

Aucune intervention.

CA19 16 0239

OCTROYER À LA FIRME DESJARDINS EXPERTS CONSEILS UN CONTRAT DE GRÉ À GRÉ POUR DES SERVICES PROFESSIONNELS EN INGÉNIERIE POUR LA RÉFECTION ET LE RÉAMÉNAGEMENT DU CHALET ET DE SON POURTOUR AU PARC PRATT SITUÉ AU 1801 AVENUE LAJOIE À OUTREMONT, POUR UN MONTANT DE 34 360,28 \$ (INCLUANT LES TAXES) - AUTORISER UN BUDGET DE CONTINGENCES D'UN MAXIMUM DE 5 000 \$ (INCLUANT LES TAXES) - AUTORISER UNE DÉPENSE TOTALE MAXIMALE DE 60 000 \$ - DÉPENSE PROVENANT DU PTI

Il est proposé par Fanny Magini

appuyé par Valérie Patreau

D'OCTROYER à la firme Desjardins Experts Conseils un contrat de gré à gré pour des services professionnels en ingénierie pour la réfection et le réaménagement du chalet et de son pourtour au parc Pratt situé au 1801, avenue Lajoie à Outremont, pour un montant de 34 360,28 \$ (incluant les taxes);

D'AUTORISER une dépense de 5 000 \$ (incluant les taxes) à titre de budget de contingences;

D'AUTORISER une dépense maximale de 20 639,72 \$ (incluant les taxes) pour l'ajustement des honoraires professionnels à pourcentage en fonction de la valeur réelle des travaux;

D'AUTORISER une dépense totale maximale de 60 000 \$ (incluant les taxes) pour des services professionnels en ingénierie pour la réfection et le réaménagement du chalet et de son pourtour au parc Pratt;

D'IMPUTER ces dépenses conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

20.01 1190465002

LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ASSEMBLÉE EST LEVÉE À 9 H 04.

70.01

Philippe Tomlinson
Maire de l'arrondissement

Me Julie Desjardins
Secrétaire d'arrondissement

Ce procès-verbal a été ratifié à la séance du conseil d'arrondissement tenue le 2 juillet 2019.